

L'ÉCOLE A BESOIN DE VOS DONS POUR FINANCER L'ACHAT DE VÉLOS PORTEURS POUR LES PETITS !



Le Fonds de Dotation Enseignement Catholique du Nord, association du Diocèse de Lille, peut recevoir directement vos dons au profit de l'Ecole Sacré Coeur.

L'association est reconnue d'utilité publique, ce qui permet une déductibilité fiscale de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers et de 60% de l'IS dans la limite de 5% du CA pour les entreprises.

Exemples :	DONS VERSÉS	RÉDUCTION IS POUR L'ENTPRISE	COÛT RÉEL POUR L'ENTREPRISE	RÉDUCTION IMPÔTS PARTICULIERS	COÛT REEL PARTICULIERS
	100	60	40	66	34
	500	300	200	330	170
	1 500	900	600	990	510

Merci d'avance pour votre aide précieuse !

TALON À JOINDRE À VOTRE DON ET À DÉPOSER DANS L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE
(chèque libellé à l'ordre de : Fonds de Dotation Enseignements Catholique du Nord)

OU À RENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :
LA DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
16, rue Négrier - 59042 LILLE CEDEX



NOM :

ADRESSE :

Verse la somme de : au profit de l'Ecole Sacré Coeur de Camphin en Pévèle.

Souhaite recevoir un reçu fiscal OUI NON